

# Demande de permis suivant une révocation administrative (parajuristes)

(en vertu de l'article 27 de la *Loi sur le Barreau* et de la partie II du Règlement administratif n° 4)

## Partie A – Renseignements sur le demandeur

---

Les anciens parajuristes du Barreau de l'Ontario (le Barreau) dont le permis a été révoqué administrativement peuvent déposer la présente demande de permis. Consultez le [Guide pour faire une demande de permis suivant une révocation administrative](#) pour savoir comment remplir cette demande et obtenir les documents justificatifs requis (énumérés dans l'[annexe A](#)).

### 1. Renseignements personnels

Prénom :

Second prénom :

Nom de famille :

Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Lieu de naissance (ville et pays) :

### 2. Coordonnées personnelles

Adresse domiciliaire (rue, unité, ville, province, code postal) :

Téléphone 1 :

Domicile

Cellulaire

Téléphone 2 :

Domicile

Cellulaire

Courriel :

### 3. Coordonnées professionnelles

Nom et adresse de l'entreprise/de l'employeur (rue, unité, ville, province, code postal) :

Téléphone 1 :

Bureau

Cellulaire

Téléphone 2 :

Bureau

Cellulaire

Télécopieur :

Courriel :

Où préférez-vous être contacté(e)? Choisissez une option :      **Domicile**      **Bureau**

**Veillez aviser le Barreau immédiatement de tout changement de coordonnées.**

#### **4. Renseignements — Barreau de l’Ontario**

Matricule du Barreau :

Date à laquelle vous avez obtenu votre permis de parajuriste en Ontario (jj/mm/aaaa) :

Date de la révocation administrative de votre permis (jj/mm/aaaa) :

Raison(s) de la révocation administrative du permis (cochez tout ce qui s’applique) :

Manquement à payer la cotisation du Barreau

Manquement à satisfaire aux exigences de formation professionnelle continue (FPC)

Manquement à déposer la déclaration annuelle des parajuristes

Manquement à payer les primes, cotisations ou franchises à votre assureur ou à déposer des documents

**Vous devez remédier à toutes les exigences en suspens avant de soumettre votre demande de renouvellement de permis. Une preuve écrite que les exigences en suspens ont été satisfaites doit être soumise avec les documents relatifs à votre demande.**

#### **5. Renseignements – Membre d’un autre barreau canadien**

Donnez le ou les noms des barreaux canadiens, autres que le Barreau de l’Ontario, dont vous êtes ou avez été membre, le cas échéant. Ajoutez des pages au besoin.

**Nom du barreau :**

Date du permis :

Matricule de membre/de permis :

Statut :

Nom à l’obtention de permis (si autre qu’à la question 1) :

**Nom du barreau :**

Date du permis :

Matricule de membre/de permis :

Statut :

Nom à l'obtention de permis (si autre qu'à la question 1) :

**6. Changement de nom officiel**

Avez-vous utilisé un autre nom ou changé de nom par ordonnance du tribunal, par mariage ou par d'autres moyens depuis que vous avez obtenu votre premier permis du Barreau?

Oui      Non

Si vous répondez « Oui », veuillez remettre un des documents suivants :

Copie notariée de votre certificat canadien de changement de nom officiel

Copie notariée de votre certificat de mariage

Explication, au besoin :

**7. Formation parajuridique**

Avez-vous obtenu un diplôme ou un certificat en droit depuis que vous avez obtenu votre premier permis du Barreau? Ajoutez des pages au besoin.

Oui      Non

Si vous répondez « Oui », veuillez préciser le diplôme (y compris votre certificat du CNE le cas échéant) :

Nom du collège/de l'établissement/de l'organisation :

Année de remise du diplôme :

Diplôme/Certificat :

**8. Adresses précédentes**

Énoncez toutes vos adresses domiciliaires précédentes (au Canada et à l'étranger) depuis que votre permis a été révoqué administrativement. Ajoutez des pages au besoin.

**Adresse (rue, unité, ville, province, code postal) :**

Du (jj/mm/aaaa) :

Au (jj/mm/aaaa) :

**Adresse (rue, unité, ville, province, code postal) :**

Du (jj/mm/aaaa) :

Au (jj/mm/aaaa) :

**9. Antécédents professionnels**

Énoncez dans l'ordre chronologique vos activités professionnelles depuis la date à laquelle votre permis a été administrativement révoqué jusqu'à maintenant. Ajoutez des pages au besoin.

**Nom de l'employeur/du cabinet :**

Adresse (rue, unité, ville, province, code postal) :

Du (jj/mm/aaaa) :

Au (jj/mm/aaaa) :

Décrivez votre poste :

Raison(s) du départ :

**Nom de l'employeur/du cabinet :**

Adresse (rue, unité, ville, province, code postal) :

Du (jj/mm/aaaa) :

Au (jj/mm/aaaa) :

Décrivez votre poste :

Raison(s) du départ :

**10. Intentions de travail futures**

Indiquez le travail que vous comptez faire après avoir obtenu votre permis (choisissez une seule réponse) :

- A. Praticien autonome dans un cabinet parajuridique
- B. Associé dans un cabinet parajuridique
- C. Employé/parajuriste salarié dans un cabinet parajuridique
- D. Employé en éducation
- E. Employé au gouvernement
- F. Employé — autre (préciser) :
- G. Fournir des services juridiques en dehors de l'Ontario
- H. Employé – autre, en dehors de l'Ontario (préciser) :
- I. Autre (préciser) :

## Partie B – Bonnes mœurs

---

Les demandeurs de permis doivent répondre aux questions de bonnes mœurs suivantes. Si vous répondez « OUI » à l'une des questions suivantes, veuillez fournir les précisions dans l'espace réservé à cette fin ci-dessous et tous les documents pertinents avec votre demande. Si vous ne le faites pas, le traitement de votre demande risque d'être retardé.

Pour plus de renseignements sur l'exigence de bonnes mœurs, allez au <https://lso.ca/devenir-titulaire-de-permis/parajuriste/exigence-de-bonnes-moeurs>.

Le Barreau s'est engagé à l'égard de la réconciliation avec les Premières Nations, les Indiens inscrits, les Indiens non inscrits, les Inuits et les Métis. Pendant l'examen des demandes de permis, le Barreau applique les principes établis par la Cour suprême du Canada dans les arrêts *R c. Gladue*, [1999] 1 R.C.S. 688 et *R c. Ipeelee*, [2012] 1 R.C.S. 433 ; par conséquent, il tient compte des facteurs systémiques et historiques distinctifs qui peuvent avoir influé sur les incidents que le demandeur rapporte.

11. Faites-vous l'objet d'une poursuite criminelle ou d'une poursuite pour toute autre infraction en vertu d'une loi du Canada ou d'ailleurs?

Oui Non

12. Avez-vous déjà été reconnu(e) coupable ou condamné(e) pour une infraction en vertu d'une loi du Canada ou d'ailleurs?

Prière de ne pas inclure ce qui suit :

- i. les contraventions pour excès de vitesse ou pour stationnement illégal ;
- ii. les infractions pour lesquelles plus d'un an s'est écoulé depuis votre libération inconditionnelle ou plus de trois ans se sont écoulés depuis que vous avez été libéré(e) aux conditions prescrites dans une ordonnance d'interdiction ;
- iii. les condamnations ou déclarations de culpabilité en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* pour possession de cannabis n'excédant pas 30 grammes ou de résine de cannabis n'excédant pas 1 gramme qui ne comprenaient pas une peine d'incarcération.

Oui Non

13. Un jugement a-t-il déjà été rendu contre vous pour une infraction relative à la fraude?

Oui Non

14. Un jugement civil pèse-t-il contre vous?

Oui Non

- 15.** Avez-vous déjà désobéi à l'ordonnance d'un tribunal vous enjoignant à faire un acte quelconque ou à ne pas le faire?
- Oui Non
- 16.** Un établissement d'enseignement postsecondaire vous a-t-il déjà accusé(e) d'inconduite ou vous a-t-il déjà suspendu(e), expulsé(e) ou pénalisé(e) pour inconduite pendant que vous le fréquentez?
- Oui Non
- 17.** Vous a-t-on déjà refusé l'admission comme demandeur de permis ou membre d'un ordre professionnel?
- Oui Non
- 18.** Êtes-vous ou avez-vous déjà été suspendu(e), déchu(e), censuré(e), fait l'objet d'une poursuite relative à la conduite, à la capacité ou à la compétence ou autrement fait l'objet de mesures disciplinaires dans tout ressort où vous étiez ou êtes autorisé(e) à fournir des services juridiques?
- Oui Non
- 19.** Êtes-vous ou avez-vous déjà été membre d'un ordre professionnel, d'un organe de réglementation ou d'un organe directeur (autre que la Chambre ou un barreau canadien) dans un autre ressort?
- Oui Non
- 20.** Vous a-t-on déjà refusé un permis ou une licence pour ne pas avoir satisfait aux exigences en matière de bonnes mœurs, ou vous a-t-on déjà retiré un permis ou une licence pour cette raison?
- Oui Non
- 21.** Faites-vous l'objet d'une poursuite ou avez-vous déjà été poursuivi(e), suspendu(e), déchu(e), censuré(e), fait l'objet d'une poursuite relative à la conduite, à la capacité ou à la compétence ou autrement fait l'objet de mesures disciplinaires d'une organisation professionnelle?
- Oui Non
- 22.** Êtes-vous au courant d'une plainte ou d'accusations en suspens contre vous à titre professionnel qui n'ont pas encore été portées à l'attention de la Chambre ou de votre barreau ou ordre professionnel, organe de réglementation ou organe directeur?
- Oui Non

**23.** Faites-vous ou avez-vous fait l'objet d'une réclamation d'assurance en vertu d'une police d'assurance responsabilité civile professionnelle?

Oui Non

**24.** Avez-vous déjà été remercié(e) d'un emploi où l'employeur a allégué un motif?

Oui Non

**25.** Avez-vous déjà fait l'objet de mesures disciplinaires par un employeur, ou été intimé dans une poursuite, relativement à une violation du *Code des droits de la personne* ou à une législation semblable de tout ressort (p. ex., harcèlement sexuel, discrimination raciale)?

Oui Non

**26.** Faites-vous l'objet d'une requête en faillite ou d'une cession de faillite ou d'une proposition aux créanciers en application de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, ou toute société ou société en nom collectif dont êtes ou avez été administrateur, dirigeant ou employé fait-elle l'objet d'une telle requête, dans tout ressort, ou avez-vous ou cette société été en faillite ou insolvable en vertu d'une loi?

Oui Non

**27.** Existe-t-il des activités, circonstances ou conditions, autres que celles susmentionnées, qui pourraient avoir une incidence sur votre capacité à fournir des services juridiques?

Oui Non

Si vous répondez « OUI » à l'une des questions de cette partie, veuillez fournir tous les renseignements dans l'espace réservé à cette fin ci-dessous. Au besoin, fournissez des précisions sur une feuille séparée et joignez tous les documents pertinents, y compris les ordonnances ou les jugements.



## Partie C – Autorisation et déclaration

---

En signant la présente demande, je déclare et j'accepte ce qui suit :

J'ai lu et je comprends le contenu et les exigences de la présente demande. Je m'assurerai de déposer tous les documents justificatifs ci-joints et de régler les frais applicables requis dans le cadre de la présente demande en temps voulu, tel que le Barreau l'exige.

Par la présente, j'autorise le Barreau à faire enquête auprès de toute personne ou tout gouvernement, agent ou corps officiels, notamment toute autorité policière ou universitaire, quant à mes antécédents ou à mes mœurs. Je fournirai toute autorisation précise additionnelle ou autorisation requise pour permettre au Barreau d'obtenir des renseignements sur mes antécédents ou mes mœurs. Je reconnais que si je fournis de faux renseignements au Barreau en réponse à toute question dans ma demande ou si je déclare faussement sous serment que le contenu de la demande est véridique, le Barreau peut faire enquête et intenter une poursuite contre moi.

Je comprends que si je suis titulaire de permis en Ontario, je dois respecter la *Loi sur le Barreau*, les règlements administratifs, le *Code de déontologie des parajuristes* et toute autre règle ou tout règlement et obligation du Barreau.

Je reconnais que j'ai une obligation permanente d'informer le Barreau de l'Ontario immédiatement de tout changement aux renseignements que j'ai fournis dans la présente demande.

Je reconnais que ma demande de permis sera réputée être abandonnée immédiatement si j'ometts :

- de fournir au Barreau tous les documents et renseignements exigés par le Barreau concernant l'exigence de bonnes mœurs avec ma demande dûment remplie ;
- de fournir au Barreau tous les documents et renseignements supplémentaires exigés concernant l'exigence de bonnes mœurs dans le délai fixé par le Barreau.

### *Collecte et utilisation des renseignements personnels*

Le Barreau recueille des renseignements personnels uniquement aux fins jugées nécessaires et indiquées pour régler les demandeurs de permis en vertu de la *Loi sur le Barreau* et à toute autre fin implicite prévue dans la *Loi sur le Barreau*. Le Barreau limite la quantité de renseignements personnels qu'il recueille, utilise ou communique à ce dont il a besoin pour assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur le Barreau*, les règlements administratifs du Barreau et les règles et lignes directrices connexes, ainsi que les décisions du Conseil.

Je reconnais que les renseignements figurant dans ma demande, ainsi que tout renseignement et document qui font ensuite partie intégrante de mon dossier de demande de permis, peuvent être partagés à des fins compatibles avec le mandat de réglementation du Barreau.

Je, \_\_\_\_\_, déclare sous serment (j'affirme solennellement) que tous les renseignements fournis dans la demande et dans les documents accompagnant cette demande sont véridiques, à jour, exacts et exhaustifs.

**DÉCLARÉ DEVANT MOI**

à \_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20

**Signature du commissaire aux  
affidavits/notaire**

**Signature du demandeur**

**Nom (en caractères d'imprimerie)**

**Nom (en caractères d'imprimerie)**

## Annexe A

---

### DOCUMENTS QUI DOIVENT ÊTRE ENVOYÉS AVEC VOTRE DEMANDE

Vous devez soumettre les documents suivants avec votre demande, à moins que vous n'ayez indiqué que l'article ne s'applique pas à vous lorsque cette option est disponible.

Consultez le [Guide pour faire une demande de permis suivant une révocation administrative](#) pour savoir comment obtenir tous les documents justificatifs requis.

**Tous les documents requis doivent être envoyés pour que votre demande soit examinée et traitée.**

---

1. Remplir le formulaire de demande
2. Preuve de paiement, chèque certifié ou mandat-poste
3. Confirmation écrite du Barreau ou de votre assureur que vous avez satisfait à toutes vos obligations (le cas échéant) :
  - Cotisations impayées du Barreau : Lettre/courriel du Service aux membres
  - FPC obligatoire manquante : Lettre/courriel du Service aux membres
  - Déclaration(s) annuelle(s) non déposées : Lettre/courriel du Service de la conformité aux règlements administratifs
  - Primes, cotisations ou franchises à votre assureur en souffrance ou documents non déposés : Lettre de votre assureur
4. Curriculum vitæ
5. Certificat(s) de membre en règle                      Sans objet
6. Preuve de nom officiel                                      Sans objet
7. Lettre de votre assureur